

BUDGET INSEE 2021 EN TRAVAUX

À LA DATE DU COMITÉ TECHNIQUE DE RÉSEAU DU 10 DÉCEMBRE, LE PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES VALIDÉ DANS LE CADRE DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2021 N'A PAS ÉTÉ MIS À JOUR POUR TENIR COMPTE DU REPORT DU RECENSEMENT.

LA CFDT SOUHAITANT DISPOSER DE DOCUMENTS PERMETTANT DE MIEUX VISUALISER LES IMPACTS FINANCIERS ET HUMAINS DES DIFFÉRENTES DÉCISIONS DE 2020 ET DE 2021 PAR DIRECTION ET PAR SERVICE, LA DIRECTION INSTRUIRA AU MOINS LE BILAN 2020 POUR UN PROCHAIN GROUPE DE TRAVAIL. LA DIRECTION A RÉPONDU FAVORABLEMENT À LA DEMANDE DE LA CFDT QUANT AU LANCEMENT DES DISCUSSIONS SUR LA REVALORISATION DU RIFSEEP DES B ET C EN 2021.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Pour 2021, le programme 220 dédié à l'Insee prévoit :

- 77,5 M€ en autorisations d'engagement (AE), c'est-à-dire prévus pour des investissements dont la réalisation et le paiement peuvent être échelonnés sur plusieurs années.
- 73 M€ en crédits de paiement (CP), c'est-à-dire qui peuvent être dépensés sur l'année et couverts par une autorisation d'engagement.

Ce budget comprend toujours la dotation forfaitaire de 20 M€ pour l'enquête annuelle de recensement, malgré le report de 2021 à 2022. Le projet de loi de finances rectificatif final devrait prendre en compte cet élément. Si tel n'était pas le cas, ce montant serait gelé.

Pour répondre à la demande des élus du CTR sur les économies réalisées sur l'année 2020, un nouveau groupe de travail sera organisé en mars 2021, après la finalisation de la clôture budgétaire.

BUDGET DE PERSONNEL

La prévision de dépenses au titre du personnel pour l'année 2021 s'établirait autour de 369,7 M€, stable par rapport à 2020 (+0,14 M €).

Ce budget comprend :

- 300 000 € pour les mesures salariales des enquêteurs,
- 80 341 € pour l'application du dernier volet du dispositif salarial du PPCR (pour les C),
- 1 950 000 € pour l'intégration des agents de catégories A+ dans le Rifseep et la finalisation de l'intégration des agents de catégories A dans le rifseep.

La CFDT demande le maintien d'une partie de la prime de supervision, correspondant à l'activité de pré-collecte déjà réalisée, et son inscription dans les documents budgétaires.

La Direction confirme le versement de la prime de supervision relative à l'activité de pré-collecte pour les superviseurs internes. Elle n'est pas en mesure de verser des indemnités aux superviseurs externes finissant leur premier contrat au 31 décembre 2020.

La CFDT demande d'engager les discussions sur la revalorisation du Rifseep des B et C, dans la mesure où celles-ci ont déjà débuté en administration centrale.

La Direction a inclus le sujet dans le calendrier du dialogue social national de 2021 en émettant l'hypothèse qu'un montant serait bien dédié aux agents de catégories B et C.



[COMPTE RENDU
DU COMITÉ
TECHNIQUE DE
RÉSEAU DU 10
DÉCEMBRE 2020](#)



La CFDT réitère la nécessaire mise en place sans plus tarder, de l'indemnité pour compenser les frais engagés par les agents en situation de télétravail comme le prévoit la loi.

L'Insee pourrait prendre l'exemple des directions qui ont validé un accord télétravail comprenant cette indemnité. D'ailleurs, les statistiques de consommations des ménages en électricité montre une hausse pendant la période du confinement.

La Direction attend l'accord du Ministère.

SCHÉMA ET PLAFOND D'EMPLOIS

Le contrat budgétaire 2020/2022 prévoit une diminution des effectifs à l'Insee d'environ 200 ETP soit -67 ETP par an.

Le plafond d'emploi de 2021 devrait s'établir à 5 111 ETP.

La CFDT réitère comme chaque année ses demandes :

- de stopper les suppressions d'effectifs voire d'augmenter les effectifs comme le montrent les besoins de plusieurs équipes.
- en parallèle d'augmenter le nombre de places dans les différentes voies d'accès dans tous les corps et grades de l'Insee, en particulier par les voies internes.

Elle alerte sur les fortes tensions au sein des équipes, en particulier celles où des postes sont restés vacants à la fin des campagnes de mobilités sans que la charge de travail n'ait diminué.

La Direction est consciente que les efforts demandés sur les effectifs sont conséquents, même si elle estime que le contrat budgétaire protège l'Insee dans cette période de forte tension sur le budget de l'État.

Elle signale que si de nouvelles baisses lui étaient demandées, des discussions seraient nécessaires avec le Ministère sur la priorisation des missions de l'Institut.

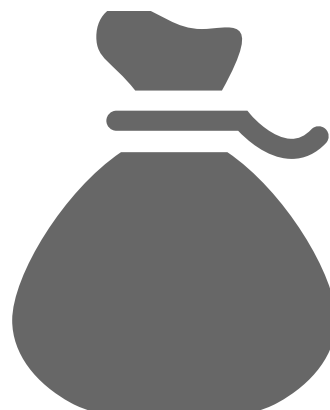
La CFDT demande la transmission aux membres du CTR de documents permettant d'évaluer l'impact des différentes décisions sur les effectifs par direction et par service. Plus précisément, elle souhaite un bilan des mouvements d'effectifs de l'année 2020 et une projection des suppressions par service pour l'année 2021, documents qui pourraient être présentés lors d'un prochain groupe de travail.

La Direction pense être en mesure de fournir un bilan pour l'année 2020, mais pas de produire une projection détaillée des suppressions par service.



Pour aller plus loin

Retrouvez les [documents sur le budget](#) sur l'intranet Insee
Retrouvez les [documents du groupe de travail du CTR](#) sur l'intranet Insee



VOS REPRÉSENTANTS CFDT

Nathalie Bailly,
Secrétaire générale,
06 26 84 65 14
Stéphane Dupin

Thanh Nguyen Tu
Valérie Villacres
Chantal Cocher